

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 10 novembre 2016

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 22 novembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 21 novembre 2016

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES/MARCHES PUBLICS - RESILIATION DE L'ACCORD-CADRE POUR L'ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) ET DE SON MARCHÉ SUBSEQUENT POUR L'ANNEE 2016

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Anne BAUDOUIN à Stéphane PIERRON, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Romain DUPEYROU à Anne-Lydie HOLTZ, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Monique JOHNSON à Serge MORIN, Guillaume JUIN à Carole BRUNETEAU, Sophia MARC à Marc THEBAULT, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Yvonne VACKER à Yamina BOUDAHMANI

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Anne BAUDOUIN, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Joël MISBERT, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Yvonne VACKER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 21 NOVEMBRE 2016

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES/MARCHES PUBLICS - RESILIATION DE L'ACCORD-CADRE POUR L'ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) ET DE SON MARCHE SUBSEQUENT POUR L'ANNEE 2016

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu le Code des Marchés publics,

Vu le cahier des clauses administratives générales – Prestations intellectuelles et notamment ses articles 33 et 34.

Vu la délibération du conseil d'agglomération en date du 1er juin 2015 approuvant la consultation d'un accord-cadre pour l'assistance à la mise en place de l'agenda d'accessibilité programmée de la CAN.

Considérant qu'un accord-cadre a été attribué le 04 décembre 2015 pour l'assistance technique à la mise en place de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de la CAN, s'agissant des ERP et IOP à l'entreprise Vincent Gauthier Architecte, mandataire d'un groupement comprenant les entreprises SOCOTEC (expert accessibilité), ATC (Bureau d'études Fluides) et Christophe Liaigre (Economiste).

Considérant que cet accord-cadre a été conclu sur un montant prévisionnel de travaux de 1 100 000 Euros TTC et qu'un marché subséquent a ensuite été conclu le 8 février 2016 sur une enveloppe de travaux ferme de 168 630 euros HT pour l'année 2016, la rémunération de l'assistant étant fixée à 9,54% de ce montant.

Suite au démarrage des études, il s'est avéré que les diagnostics ayant servi de base au programme contenaient des erreurs réglementaires et des approximations dans les estimations du coût des travaux et donc dans la rémunération du titulaire (-23%). De même, des démarches administratives nécessaires, mais non connues au lancement du marché, ont remis en cause les quantités de travail à effectuer (+49%).

Ces modifications, indépendantes de la volonté de la CAN, entraînent à ce jour une inadéquation entre les besoins de l'EPCI et les contrats conclus avec le groupement.

Considérant que toute tentative pour intégrer ces modifications au dispositif contractuel entrainerait un déséquilibre de celui-ci et remettrait en cause les conditions de concurrence qui ont régi sa passation.

Considérant enfin que le service Patrimoine, Logistique, Energies de la CAN s'est réorganisé en cours d'année pour pallier les difficultés liées à l'exécution de l'accord-cadre permettant de prendre en charge les missions de l'assistant technique dans des conditions d'exécution plus adaptées.

Considérant que la résiliation pour motif d'intérêt général implique de verser une indemnité de résiliation au cocontractant, dont un prévisionnel se trouve annexé à la présente délibération.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la résiliation du marché subséquent et de l'accord-cadre pour motifs d'intérêt général,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document relatif au décompte de résiliation due au groupement.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Décompte prévisionnel de résiliation (HT) :

	Avancement % (A)	Vincent Gauthier Partage coordination		Socotec Expert access B&B		ATC Be Fluides		C. Liégre Economaie		Totaux solides
		Marché (B)	Solde (AxB)	Marché (B)	Solde (Ax B)	Marché (B)	Solde (AxB)	Marché (B)	Solde (AxB)	
Assistance programme technique	0,8	387,30 €	309,84 €	600,00 €	480,00 €	400,00 €	400,00 €	600,00 €	320,00 €	1 109,84 €
Assistance passation marchés de travaux	0,4	1 000,00 €	400,00 €	1 500,00 €	600,00 €	600,00 €	240,00 €	1 500,00 €	640,00 €	1 880,00 €
Assistance autorisations administratives	0,05	3 600,00 €	180,00 €	1 000,00 €	50,00 €					230,00 €
Assistance pour le suivi de travaux	0	4 800,00 €	0,00 €			600,00 €	0,00 €			0,00 €
TOTAL missions:		9 787,30 €	889,84 €	2 500,00 €	650,00 €	1 800,00 €	720,00 €	2 000,00 €	960,00 €	3 219,84 €
Indemnités (5% du non réalisé = (B-Solde) x 0,05)	0,05		444,87 €		92,50 €		54,00 €		52,00 €	643,37 €
TOTAL résiliation:			1 334,71 €		742,50 €		774,00 €		1 012,00 €	3 863,21 €
										4 635,86 €

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20161121-C22-11-2016-DE
 Date de télétransmission : 25/11/2016
 Date de réception préfecture : 25/11/2016